

JOSÉPHINE BAKHITA

(1869 – 1947)

Enfance et esclavage

Joséphine Bakhita est née en 1869 au Soudan, dans la province du Darfour, située au nord-ouest du pays. Elle a trois sœurs et un frère. À cinq ans, elle assiste à l'enlèvement de sa sœur, puis est elle-même enlevée trois ans plus tard par des négriers musulmans. Pieds nus, elle parcourt plus de 900 kilomètres pour être ensuite vendue plusieurs fois dans les marchés d'esclaves. Traumatisée, elle en oublie son nom et on la surnomme Bakhita, ce qui veut dire «la chanceuse » en arabe. Achetée par un riche arabe, puis par un général turc qui la fait tatouée, elle subit de mauvais traitements. Finalement, en 1883, elle est acquise par Calisto Legnani, consul d'Italie à Khartoum. Elle trouve en lui un maître rempli d'humanité qui la traite dignement et lui donne le nom de Joséphine.

Arrivée en Italie

En 1885, le consul quitte le Soudan en pleine révolution mahdiste – révolution à la fois nationale et religieuse promouvant l'indépendance et imposant l'islam. Bakhita le supplie de l'amener avec lui. Il commence par refuser, mais, devant son insistance, il accepte. Sur le navire les ramenant en Italie, ils rencontrent la famille Michieli. Madame Michieli demande de garder Bakhita à son service. Le consul ayant accepté, Bakhita suit les Michieli jusqu'à Zinigo, dans la province de Venise où ils résident.

Peu après, Madame Michieli met au monde une petite fille, Alice et elle en confie la garde à Bakhita. Mais la famille doit retourner au Soudan où elle tient un hôtel; Madame Michieli confit alors sa fille et Bakhita à l'*Institut des Catéchistes de Venise*, tenu par les religieuses canossiennes. Durant le séjour de neuf mois qu'elles y font, Bakhita découvre la foi catholique et entreprend un parcours catéchétique. Plus encore, se développe en elle un attrait pour la vie religieuse, si bien qu'au retour de Madame Michieli, neuf mois plus tard, elle refuse de repartir avec elle. L'affaire se retrouve devant les tribunaux et le procureur déclare que Bakhita est libre de choisir où elle veut aller: Madame Michieli n'a aucun droit sur elle, puisque l'esclavage est interdit en Italie. Bakhita alors âgée de 20 ans, est donc libre de faire ses choix.

Vie religieuse

Ayant exprimé son désir de devenir religieuse, Bakhita fait son noviciat chez les *Sœurs de la Charité de Venise* et prononce ses premiers vœux temporaires le 8 décembre 1896 et ses vœux perpétuels en 1927. Elle est nommée à Schio, dans le nord-est de l'Italie où, pendant cinquante ans, elle accomplit diverses tâches à la lingerie, à la cuisine et à la conciergerie. On profite de sa connaissance de l'Afrique pour préparer les religieuses qui se destinent à exercer une mission dans ce continent. En 1910, sa supérieure lui demande de rédiger ses mémoires. Le 8 février 1947, à la suite d'une longue maladie, elle décède à Schio où son corps repose dans l'église paroissiale. Elle est fêtée le 8 février.

Béatification et canonisation

Aussitôt après sa mort, les miracles se multiplient chez les pèlerins venus prier sur sa tombe. Béatifiée le 17 mai 1992, elle est canonisée par Jean-Paul II le 1^{er} octobre 2000. Confions à sainte Joséphine toutes les personnes qui vivent dans des conditions précaires, afin qu'on sache leur offrir un meilleur avenir.

Georges Madore, s.m.m.

--	--	--	--	--	--

- SANCTUAIRE - LIEU JUBILAIRE** : Par décret du 12 janvier 2025, que nous avons reçu ce 29 janvier, Monseigneur Christian Lépine, archevêque de Montréal, a désigné le Sanctuaire Marie-Reine-des-Cœurs de Montréal comme lieu jubilaire. Ainsi, les fidèles pourront y recevoir la grâce de l’indulgence plénière pendant l’Année jubilaire.
- PRIÈRE POUR NOS MALADES** : Mercredi, le 5 février, à la messe de 15h30, nous aurons une intention spéciale pour soutenir nos malades.

- CHANTS DE TAIZÉ** : Il y aura adoration avec les chants de Taizé vendredi le 7 février à 20h.

- JUBILÉ DES FORCES ARMÉES** : Dans le cadre de l’Année jubilaire, ce dimanche 9 février sera consacré aux forces armées. Nous les porterons tout particulièrement dans nos intentions et prières.

- FILM** : Il y aura une projection du film « La Vie est belle », de Roberto Benigni lundi le 17 février, à 19h au sous-sol du sanctuaire. Un garçon de table, maladroit, mais doué d’un grand talent de comédien, doit sauver sa femme et son enfant au cours de la 2^{ème} guerre mondiale. Entrée libre.

--	--	--	--	--	--

LA LAMPE DU SANCTUAIRE brûlera aux intentions personnelles de Nassib Salim Eid.

Dimanche 2 février 2025

Présentation du Seigneur au Temple

VOIR LE SALUT DE DIEU

Marie et Joseph viennent au temple présenter leur fils comme il est prescrit dans la Loi. Et voici qu'arrivent Syméon et Anne. C'est « poussés par l'Esprit » qu'ils sont présents au moment où les parents accomplissent le rituel concernant leur enfant. Ils ont pressenti la rencontre de leur vie et sont au rendez-vous. La rencontre a lieu et les comble de joie.

Marie et Joseph sont tout étonnés de ce qu'ils entendent. Si Syméon exprime sa joie pour son peuple, ses paroles n'ont rien de rassurant pour les parents : « Cet enfant sera un signe de contradiction et toi, ton âme sera traversée d'un glaive… »

La joie annoncée par Syméon ne sera complète et définitive que lorsque Marie aura vécu le mystère de la croix avec Jésus. De même pour nous, tant que nous n'aurons pas complété notre passage de la mort à la vie, la Parole de Dieu aura un goût doux-amer. C'est un aspect que rappelait le pape François dans une allocution sur la Parole. Il cite le passage de l’Apocalypse où saint Jean a été invité à manger le Livre : « Dans ma bouche il était doux comme le miel, mais, quand je l'eus mangé, il remplit mes entrailles d’amertume » (Ap 10, 10). Et il explique : « L’effet de douceur de la Parole de Dieu nous pousse à la partager avec ceux que nous rencontrons au quotidien pour leur exprimer la certitude de l’espérance qu’elle contient (cf. 1 P 3, 15-16). L’amertume, à son contraire, est souvent ressentie lorsqu’on saisit à quel point il nous est difficile de vivre la parole de manière cohérente, ou que cette Parole se voit même refusée d’être touchée du doigt parce qu’elle n’est pas retenue valable pour donner un sens à la vie. »

L'incompréhension et le refus faisaient déjà partie de la croix de Jésus. Chez sa Mère, ils étaient déjà le glaive annoncé par Syméon. Devant l'état du monde et certaines orientations adoptées sans aucun lien avec Dieu, devant nos comportements ambigus, il est normal, si nous aimons Dieu, de ressentir une certaine amertume. Prenons cela comme une invitation à vivre notre part de l'enfantement douloureux de la création et de l'humanité à la vie éternelle. Notre certitude que Dieu est à l'œuvre pour réaliser ses promesses nous permet de proclamer dès maintenant avec Syméon : « Mes yeux ont vu… »

Jean-Louis Courchesne, s.m.m.

--	--	--	--	--	--

--	--	--	--	--	--

--	--	--	--	--	--

--	--	--	--	--	--

--	--	--	--	--	--

Intentions du samedi soir 1 février

17 h † Réal Chamberland par la succession
† Yvette Tardif Normand par la famille
Action de grâce à Dieu par Carline
Honneur à la Vierge Marie

Messes In Memoriam du dimanche 2 février

8 h 30	† Louise Martin par JM <p>† Ople Brideau par sa fille Mabel St-Georges</p> † Maria Tan par Marina Nguyen † Bernard Belisle par Pierrette Coutu
10 h 30	† Denyse Vignola par la succession <p>† Guy Crevier par Louise et Philippe Crevier</p> † Yves Décary par son épouse Angèle † Serge Martin par Lise Lamy † Louise Fafard par son époux † Marie et Jean Baptiste par Jean-Baptiste Vu † Olivine Laflamme par Jean-Roch Audet
13 h	† Stephen Sopko par son épouse Raymonde
17h	† Défunts des fidèles du Sanctuaire

--	--	--	--	--	--

Lundi 3 février : *Temps ordinaire*

8 h † Émile Martineau par Gilles Gaillardetz
Honneur à la Vierge Marie par les fidèles

15 h 30 † Fernanda Sera par la famille
† Yvette Tardif Normand par la famille

19 h 30 † Gérard Déry par Christiane Proulx
Remerciements à la Vierge Marie par Carline

--	--	--	--	--	--

Mardi 4 février : *Temps ordinaire*

8 h Hommage à la Vierge Marie
En faveur des âmes du purgatoire

15 h 30 † Chantal Grenier (5^e anniversaire) par ses parents
† J. Claude Desrochers par la succession

19 h 30 † Yvette Tardif Normand par la famille
Intentions des membres de la Fondation du Sanctuaire

--	--	--	--	--	--

Mercredi 5 février : *Sainte Agathe*

8 h Honneur à la Vierge Marie
En faveur des personnes malades

15 h 30 † Julie Hamel par son amie Louise
† Gisèle Belisle par Louise

19 h 30 † Yvette Tardif Normand par la famille
En faveur des dirigeants politiques

--	--	--	--	--	--

Jeudi 6 février : *Saint Paul Miki et ses compagnons*

8 h En faveur des plus démunis
Honneur à la Vierge Marie par les fidèles

15 h 30 † Marie-Rose Homuer par Michel Gadoury
† Yvette Tardif Normand par la famille

19 h 30 En faveur de la paix en notre monde
Intentions du pape François

--	--	--	--	--	--

Vendredi 7 février : *Temps ordinaire*

8 h † Gérard Déry par Christiane Proulx
Action de grâce pour la protection divine par Innocent Anato

15 h 30 † Yvette Tardif Normand par la famille
† Thérèse Keays par sa fille

19 h 30 † Agathe Poulin-Payeur par François
Intentions personnelles de Marlène pour Selene Pereira

--	--	--	--	--	--

Samedi 8 février : *Temps ordinaire*

9 h 30 Honneur aux saints et aux saintes
En faveur du personnel soignant dans les hôpitaux
Honneur à la Vierge Marie